

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
.....
MINISTRE DE L'ECONOMIE,
DE LA PLANIFICATION ET
DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE



THE AFRICAN CAPACITY BUILDING FOUNDATION | FONDATION POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN AFRIQUE

CAMERCAP-PARC

Cameroon Policy Analysis and Research Center

LA DIASPORA CAMEROUNAISE, UN ATOUT POUR L'EMERGENCE : **Un plan opérationnel à résultats rapides en 10 points**

DECEMBRE 2015



www.camer-cap.org

Série Note d'orientation :
NOR 3.



Cameroon Policy Analysis and Research Center

LA DIASPORA CAMEROUNAISE, UN ATOUT POUR L'EMERGENCE :
Un plan opérationnel à résultats rapides en 10 points

Série Note d'orientation
NOR 3.

Carte du Cameroun



SOMMAIRE

SIGLES ET ABREVIATIONS	vi
AVANT-PROPOS	vii
Introduction	9
I. CONTEXTE	11
I.1. Contexte général	11
I.2. Contexte International	14
I.3. Contexte national	16
II. ETAT DES LIEUX	18
II.1. Présentation de la diaspora camerounaise	19
II.2. Apports de la diaspora camerounaise	20
II.3. Revue des initiatives de valorisation de la diaspora camerounaise	21
III. ENJEUX ET DEFIS LIES AU ROLE DE LA DIASPORA CAMEROUNAISE	22
III.1. Enjeux liés à la valorisation de la diaspora	22
III.2. Défis de la valorisation	22
IV. VALORISATION DE LA DIASPORA CAMEROUNAISE	25
IV.1. Objectifs stratégiques à atteindre	25
IV.2. Principes directeurs	26
IV.3. Formulation du plan opérationnel	29
IV.4. Axes stratégiques	29
V. LE PLAN D'ACTION	37
VI. CADRE DE MESURE DES RESULTATS DES ACTIONS A MENER	38
VII. SUIVI ET EVALUATION DU PLAN D'ACTION	41

SIGLES ET ABREVIATIONS

ACBF	Fondation pour le Renforcement des Capacités en Afrique
AGOA	Accord commercial préférentiel pour les opportunités de croissance, offert par les Etats Unis aux pays d'Afrique
ANOR	Agence des Normes et de la Qualité
APD	Aide Publique au Développement
BAD	Banque Africaine de Développement
CAD	Comité d'Aide au Développement
CE	Commission Européenne
CEMAC	Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CFC	Crédit Foncier du Cameroun
CGAP	Groupe Consultatif d'Assistance aux plus Pauvres
CIGEM	Centre d'Information et de Gestion des Migrations
CTDs	Collectivités Territoriales Décentralisées
DADM	Division des Analyses Démographiques et des Migrations
DAVOC	Draw A Vision Of Cameroon
DSCE	Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi
FNE	Fonds National de l'Emploi
FENU/UNCDF	Fonds d'Equipement des Nations Unies
FIDA	Fonds International pour le Développement Agricole
FORECDIA	Forum Economique et Commercial avec la Diaspora
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
IDE	Investissements Directs Etrangers
MAETUR	Mission d'Aménagement et d'Equipement des Terrains Urbains et Ruraux
MINFOP	Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
MINPAT	Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
MINFI	Ministère des Finances
MINREX	Ministère des Relations Extérieures
OIM	Organisation Internationale pour les Migrations
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PARIC	Programme d'Appui au Retour des Immigrés Camerounais
PARI-JEDI	Programme d'Aide au retour et à l'Insertion des Jeunes de la Diaspora
PIB	Produit Intérieur Brut
UE	Union Européenne
SNRC	Stratégie Nationale de Renforcement des Capacités
USA	United States of America
VRP	Vendeur Représentant Placier

AVANT PROPOS

Dans la pratique diplomatique, est souvent nommée ambassadeur auprès d'un Etat, une personne ayant des compétences certes en la matière, mais un critère discriminatoire additionnel est souvent privilégié, à savoir, la connaissance du pays. Avoir eu des liens particuliers avec le pays constitue le plus souvent un atout. C'est l'une des finalités non écrites des institutions comme le *Peace Corps* pour les Etats Unis ou le *Service National* pour la France où des jeunes étudiants vont à l'étranger pour des études, des stages, des activités de bénévolat ou dans l'humanitaire.

Ils apprennent ainsi à connaître le pays d'accueil dans les moindres recoins, la culture, la géographie, etc. Ils vendent par la même occasion, leur pays et leur culture (idéologie). Le Cameroun peut adopter le même principe avec sa diaspora. Si le niveau de développement ne peut pas permettre un envoi «réglementaire» pour une politique active, il n'est pas abscons, ni saugrenu de « transformer » notre diaspora légale et illégale en un vecteur de développement. Pour cela, il suffit de s'organiser en créant des ponts et passerelles entre le pays d'origine et ces «nationaux à l'étranger» souvent très désireux de «faire quelque chose» pour le pays.

Ce « quelque chose » peut se faire dans le cadre de sa famille, son village, sa communauté ou à une échelle plus grande du pays. Dans tous les cas, c'est le pays qui en tire profit.

Des exemples où la diaspora a joué un rôle important pour l'essor vers l'émergence en Afrique sont révélateurs. On cite volontiers les cas de l'Ethiopie, du Sénégal ou du Cap Vert. Au-delà des transferts d'argent (pour subvenir aux besoins essentiels comme au Mali, au Soudan ou en République Démocratique du Congo), le cas Ethiopien avec les investissements et le soutien à la filière cuir à l'exportation dans le cadre de l'AGOA est plus édifiant. Comme dans les autres domaines, le Cameroun dispose d'un potentiel énorme avec sa diaspora. Il est temps d'agir ! Les mesures/actions ici contenues n'ont pas la prétention d'être le remède miracle, ni la panacée, mais elles peuvent représenter un tremplin, un levier capable de booster notre décollage vers l'émergence une fois en synergie avec les autres politiques.

Barnabé OKOUDA

Directeur Exécutif / Camercap-Parc.

INTRODUCTION

Parmi les leviers de croissance explorés par les pays africains pour atteindre l'émergence sociale et économique, figure en bonne place la contribution de la diaspora au développement des pays d'origine. Ce rôle et son importance sont à rattacher incontestablement à l'intensification des mouvements des facteurs de production liée à la mondialisation des échanges et ses conséquences, à savoir, les importants transferts de devises, le mouvement des hommes et des savoir-faire, la densification de l'activité commerciale et scientifique.

Suivant en cela l'exemple d'autres pays africains dont les résultats ces dernières années ont été éloquentes (Ethiopie, Sénégal, Kenya, etc.), le Cameroun a mentionné dans sa Vision 2035 les apports attendus en matière de financement par sa diaspora. Il a en outre manifesté son intérêt de plus en plus accru de la participation politique des Camerounais de l'étranger par une série de mesures, telles que le droit de vote, les plateformes de débats, l'élaboration des cadres de coopération, ainsi que d'autres initiatives moins visibles, mais tout autant significatives telles que la participation à des missions expertes engagées par le Cameroun avec les Partenaires Techniques et Financiers.

Toutefois, il apparaît à l'observation que le Gouvernement du Cameroun ne dispose pas jusqu'à l'heure actuelle d'un cadre organique formel de participation de la diaspora à la gestion du développement. L'absence de ce cadre est partiellement compensée par un ensemble

disparate d'instruments à caractère ponctuel, d'outils décisionnels ou de déclarations politiques. Cette absence de cadre formel ne gêne pas la volonté des gouvernants de reconnaître le potentiel de la diaspora. A titre d'illustration, on peut citer les déclarations publiques du Chef de l'Etat, les positions officielles du Gouvernement, les plans d'action de quelques ministères agissant avec l'extérieur, ainsi que quelques initiatives privées isolées.

L'absence d'un dispositif commun de pilotage assurant la coordination et le suivi rapproché d'une stratégie de valorisation de la diaspora et la dispersion de ces cadres d'objectifs par les nombreux acteurs, dilue les gains que le pays peut tirer de ses ressources humaines. Le Cameroun se prive ainsi d'une part importante des bénéfices en capacités de sa diaspora.

Le présent travail est un essai de formalisation d'un tel cadre. Après avoir défini le contexte de l'étude, il présente l'état des lieux en décrivant notamment les caractéristiques sociodémographiques de la diaspora camerounaise, ses activités économiques et ses apports. Ensuite, sont présentés les enjeux et les défis qui se posent dans la relation avec la diaspora camerounaise. La levée de ces défis permet de présenter la formulation d'une stratégie de mobilisation visant à faire de la diaspora un des principaux leviers de développement du pays. Le document s'achève par un plan d'action à mener, avec leurs spécifications.



L'Éthiopie a inauguré sa première ligne de métro urbain à Addis-Abeba
le 20 septembre 2015

I. CONTEXTE

I. 1. Contexte général

Parmi les 40 idées énoncées comme pouvant favoriser le décollage vers l'émergence dans la *stratégie nationale de renforcement des capacités*¹, l'action prioritaire AP13 propose d'exploiter au mieux les potentialités de la diaspora. Il s'agit d'une part d'attirer leur épargne pour investir et servir de caution aux Investissements Directs Etrangers (IDE), et d'autre part de créer des synergies d'action pour développer la stratégie d'accroissement des valeurs ajoutées locales des produits d'exportations.

Les études récentes sur la diaspora au niveau africain peuvent être réparties en deux principales catégories. La première relève de la recherche fondamentale et émane des universités ou des centres spécialisés. Ces études s'attèlent à identifier, à la lumière des théories de l'économie internationale et des théories de l'investissement, les apports éventuels de la diaspora dans le développement et les conditions d'efficacité de ces apports. Elles ont notamment éclairé des aspects méthodologiques et métrologiques du thème. Le second axe de recherche relève des institutions qui ont la charge d'impulser le développement. Fondé aussi bien sur les acquis théoriques que les démarches empiriques, il a une visée clairement utilitaire et tente d'optimiser les apports diasporiques, à travers : le renforcement de leurs organisations, la rationalisa-

tion des flux financiers, la capitalisation de leurs expertises et leur incorporation explicite dans les stratégies de développement. Cette démarche, déjà appliquée dans les pays développés et les pays émergents, a soutenu notre approche.

Les apports de la diaspora sont devenus un lieu commun et sont recherchés par tous les pays du monde, y compris les plus industrialisés. Quand elle investit dans son pays d'origine, elle peut jouer un rôle de catalyseur, car son action indique clairement aux entreprises des pays d'accueil que le pays d'origine est stable, digne de confiance et favorable à l'investissement. Cette démarche constitue de ce fait, une caution aux Investissements Directs Etrangers (IDE).

Une analyse plus profonde montre cependant que cet apport ne se réduit pas à fournir des ressources financières avec des effets positifs à court terme. Elle est aussi pourvoyeuse d'autres ressources susceptibles de produire des effets bénéfiques plus durables et générer des changements plus profonds. On distingue ainsi cinq autres types de ressources non financières (cognitives, relationnelles, institutionnelles, organisationnelles et symboliques) qui ont un effet accélérateur plus important en matière de rattrapage économique que les transferts de fonds. Selon l'approche dimensionnelle du Renforcement des Capacités de l'ACBF reproduite dans la Stratégie nationale

1. *Stratégie nationale de renforcement des capacités, stratégie de fondement aux autres cadres de référence : 40 idées pour réussir le décollage vers l'émergence*, CAMERCAP-PARC, Janvier 2014

de renforcement des capacités du Cameroun, on peut les regrouper en quatre (04) dimensions :

1. la dimension institutionnelle ;
2. la dimension organisationnelle, (y compris relationnelle et financière) ;
3. la dimension du capital humain (ressources cognitives) ;
4. la dimension socio-culturelle (ou symbolique).

De telles ressources ont des effets directs, mais aussi des effets indirects qui ont tendance à amplifier les premiers. On peut synthétiser les multiples effets de la diaspora à travers le tableau 1 ci-contre.

Ces apports de la diaspora ont apparu à un grand nombre de pays comme une niche importante de ressources financières, économiques et intellectuelles, d'où une attention soutenue dans tous les pays du monde, y compris les plus développés.

En Afrique en général et au Cameroun en particulier, la diaspora a longtemps été décriée, sous l'angle économique, comme l'expres-

sion d'une évasion de cerveaux, et sur le plan politique, comme un nid d'opposants alimentant la subversion aux régimes africains, alors fondés sur le parti unique. Mais à la faveur de la libéralisation, de la mondialisation des échanges et des apports de ces émigrés, le statut de la diaspora a progressivement muté, de simples citoyens à l'extérieur, à un puissant adjuvant du développement, à défaut d'en être l'un des moteurs. Les gouvernements africains ont alors pris conscience que la diaspora peut apporter une importante contribution à la croissance de l'économie nationale. Ils ont alors engagé des initiatives susceptibles de l'encourager à participer au renforcement des capacités financières et institutionnelles de ces pays. Le cas de l'Ethiopie depuis 2010 est un exemple d'école à illustrer. En outre, les envois de fonds des migrants sont désormais pris en compte dans l'évaluation souveraine des pays à revenu intermédiaire et l'analyse de la soutenabilité de la dette des pays à faible revenu, dans la mesure où ils ont contribué à réduire les déficits du compte courant des pays à faible revenu. Les cas du Mali et du Sénégal en sont la meilleure illustration.

Tableau 1 : Effets anticipés des actions de la diaspora selon la dimension des capacités

Capacités	Effets directs	Effets indirects
Institutionnelles	<ul style="list-style-type: none"> • Transferts des normes, des modèles et des règles formelles ; • Diffusion organisée des valeurs et pratiques politiques plus démocratiques et ouvertes ; • Elaboration des politiques destinées à bénéficier à la Diaspora. 	<ul style="list-style-type: none"> • Adoption des normes ; • Transferts culturels ; • Diffusion spontanée des valeurs et pratiques politiques plus démocratiques et ouvertes.
Organisationnelles (y compris relationnelle et financière)	<ul style="list-style-type: none"> • Création des filiales et des représentations d'entreprises ; • Création organisée des clusters ; • Diversification des revenus et des risques ; • Investissements Direct Etrangers soutenus ; • Financement des Projets collectifs ; • Création des Programmes de transferts et d'orientation vers l'investissement productif ; • Création des structures nationales pour bénéficier du capital social de la Diaspora ; • Création des réseaux de communication ; • Organisation des réseaux diasporiques des personnes hautement qualifiées ; • Apparition des réseaux spéciaux virtuels de la Diaspora. 	<ul style="list-style-type: none"> • Transmission de nouvelles compétences professionnelles et de nouveaux modèles organisationnels ; • Apparition des secteurs économiques vivant de la Diaspora et des voyages ; • Développement du secteur bancaire du pays d'origine ; • Effets relationnels des transferts intermédiaires d'affaires/ Accès à un réseau plus élargi de contacts ; • Amélioration du climat d'investissement dans les pays d'origine ; • Source d'information et d'interprétation dans le pays d'accueil ; • Vecteur des changements politiques ; • Plateforme d'expansion commerciale ; • Développement du tourisme nostalgique et incitaton aux migrations de retour.
Capital humain (ressources Cognitives)	<ul style="list-style-type: none"> • Pratiques d'innovation par transmission de connaissances codifiées ; • Adaptations aux changements structurels induites par l'économie de la connaissance ; • Création d'un environnement propice au progrès scientifiques et techniques ; • Mise en place des programmes formalisés de transfert de connaissance. 	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation des capacités d'Innovation par l'accès aux technologies des pays d'accueil ; • Incitations à la formation dans les pays de départ ; • Développement des ressources cognitives non-intentionnelles liées au territoire d'accueil.
Socio-culturelle (ou Symbolique)	<ul style="list-style-type: none"> • Perpétuation organisée de la mémoire collective du groupe et de l'image du pays d'origine ; • Promotion de l'image du pays d'origine par l'association de l'image de la Diaspora au pays d'accueil ; • Elaboration des politiques du pays d'origine visant à transmettre une image favorable. 	<ul style="list-style-type: none"> • Perpétuation spontanée de la mémoire collective ; • Promotion de l'image du pays d'accueil ; • Amélioration de l'image du pays source ; • Réputation et de crédibilisation du pays d'origine

Source : Notre analyse

I.2. Contexte International

Le développement rapide de la Chine, de l'Inde et de la Corée du Sud au cours des deux dernières décennies tient aussi à leur diaspora particulièrement active qui a su investir dans le pays d'origine par les envois de fonds, des transferts de savoirs et de compétences. Tout ceci a servi de socle et de garantie aux flux des IDE, contribuant ainsi en partie à l'industrialisation rapide que ces pays ont connue.

La diaspora africaine joue également un rôle reconnu. Face au grave déficit de financement, les envois de fonds des migrants africains ont atteint un montant aussi significatif que celui de l'aide publique au développement (APD).

Suivant des études de la Banque Mondiale, ces envois de fonds sont plus stables et présentent plus de résilience pendant la crise financière que d'autres flux de ressources tels que la dette privée, les capitaux propres et les IDE.

Les avantages des transferts de fonds se vérifient à plusieurs niveaux. Les membres de la diaspora préfèrent investir dans leurs propres pays en se lançant dans de petites affaires, dans la perspective de bénéficier d'un revenu local à leur retour définitif. De telles entreprises investissent dans l'achat de terres et d'actifs, le transfert de technologie et de compétences et des méthodes de gestion relativement modernes. Elles s'ouvrent parfois un marché régional grâce à la valeur ajoutée en matière de commerce transfrontalier.

Au niveau des ménages, il est constaté que les bénéficiaires des transferts de fonds en Afrique avaient un niveau d'éducation plus élevé, plus de chances de disposer d'un compte d'épargne et d'avoir plus d'économies que ceux qui ne recevaient pas de fonds de l'étranger. Ainsi, il ressort des résultats de recherches qu'environ 10 à 20 % des 40 milliards de dollars EU de transferts de fonds vers l'Afrique sont épargnés ou investis.

Toutefois, il est à la fois trop réducteur de limiter un plan opérationnel de mobilisation de la diaspora à ces envois de fonds. D'une part, ces flux de transferts dépendent de plusieurs facteurs, comme des changements intervenant dans la capacité de gain des migrants, l'attachement persistant des migrants à long terme à leur pays d'origine, le contrôle accru des transferts de fonds pour des raisons sécuritaires de par le monde et la nécessité d'appliquer des politiques strictes de lutte contre le blanchiment d'argent. D'autre part, les autres apports moins visibles peuvent se révéler plus importants. D'où la nécessité de mettre sur pied de véritables politiques de valorisation de la diaspora.

Comment exploiter efficacement la force de la diaspora d'un pays grâce à l'intervention et à une volonté politique de l'Etat ? C'est ce problème que de nombreux gouvernements et organisations internationales tentent de solutionner avec succès.

Face à cette question, quelques pays ont élaboré des stratégies formelles de valorisation de leur diaspora.

Quelques exemples en Afrique ...

1. Le Sénégal

A travers un document intitulé « *Vision et Approche du Co-développement : l'Apport de l'Association pour le Co-développement ASCODE dans l'appui aux migrants et le processus du développement local* », le Sénégal a créé un cadre de réflexion et d'action permettant de mobiliser l'effort des Sénégalais de l'étranger pour le développement du pays. L'association ASCODE s'investit à susciter des initiatives des migrants dans le développement local, le renforcement des capacités des acteurs, le développement d'un partenariat avec les organismes de développement et la création des centres d'encadrement pour le co-développement.

2. Le Mali

Le pays a procédé à un inventaire des compétences de sa diaspora pour mobiliser ses ressortissants qualifiés à participer à l'accélération du développement du pays. Il bénéficie d'un Centre d'Information et de Gestion des Migrations (CIGEM) qui l'assiste dans la définition d'une politique migratoire répondant aux besoins des migrants, et appuyant notamment le gouvernement dans la formulation des recommandations sur les transferts de la diaspora. Sur le plan opérationnel, le CIGEM est chargé de suivre et d'appuyer les actions de valorisation du capital humain, technique et financier de la diaspora malienne et de soutenir les initiatives de co-développement.

3. Le Maroc

Il a lancé un programme de co-développement et de dynamisation de la coopération

entre les réseaux associatifs marocains en Espagne et au Maroc. Cette stratégie d'appui, fondée sur une démarche participative et intégrée de renforcement et d'accompagnement des associations partenaires vise à renforcer la position et l'impact des associations, dans le processus de développement du pays à travers la collaboration entre les ONG. Ces associations influencent également les politiques de l'immigration adoptées par le gouvernement, en vue d'une meilleure collaboration au développement de leur pays d'origine et celui d'accueil.

... Et dans le monde

4. La Turquie

Pour assumer son rôle de pays en émergence, assurer des parts de marché dans le monde (le pays est un candidat sérieux à l'Union Européenne (UE)) et consolider un leadership en Europe centrale et au Moyen Orient, la Turquie développe depuis près d'une dizaine d'années une stratégie d'exportation agressive. Pour ce faire, le pays met en avant sa diaspora pour la promotion de ses produits et services. Pour ne prendre que le cas du Cameroun, une ambassade très dynamique et omniprésente organise une semaine turque chaque année. Occasion de présenter les possibilités d'affaires avec les entreprises turques déjà installées sur le territoire ou non. Une école a même été ouverte dès le primaire pour construire le socle de la coopération. Des restaurants turcs sont ouverts, etc.

Le pays déploie la même stratégie à travers le monde avec maestria grâce à son bras séculier *Turkish Airlines*, quatrième meilleure compagnie aérienne du monde en 2015¹.

2. *Le Figaro.fr*: "Le palmarès des meilleures compagnies aériennes de 2015"

5. L'Inde, le Pakistan, le Liban

A travers l'Afrique, deux chaînes de magasins présentent les mêmes gammes de produits avec le même achalandage.

Les magasins *Orca* détenus par des Libanais/Turcs associés à quelques nationaux et les magasins *Mahima/Marina* détenus par les Indiens.

La particularité et l'évidence de ces magasins est de constater et de comprendre que le système repose sur une centrale d'achat à défaut d'une centrale de fabrication unique desdits produits qui sont ensuite dispatchés dans tous les magasins du réseau en Afrique (et dans le monde). Voilà comment on trouve des débouchés à ses produits à l'étranger en réduisant les coûts grâce aux économies d'échelle. Et le principal vecteur de cette commercialisation est la diaspora de ces pays.

6. La Chine

La coopération chinoise est très active et entreprenante à travers le monde. Les Chinois interviennent dans tous les domaines de la vie économique, sociale et culturelle. Ainsi, la construction des infrastructures se fait avec des ouvriers chinois « importés ». C'est le matériel chinois qui est utilisé. La maintenance est assurée par une main d'œuvre chinoise. Des magasins de luxe, des boutiques de produits de consommation courante, de brocante et de pacotille venant de Chine, des bars/restaurants, des hôtels sont tenus par leurs ressortissants d'abord pour satisfaire la demande de leur communauté à l'étranger et de plus en plus intéresser les nationaux.

De même les magasins *Lifemate* spécialisés dans le mobilier sont détenus par les Chinois. Il en va également des hôpitaux et autres services médicaux qui proposent en priorité des produits chinois.

Le vecteur de tout ceci est leur diaspora.

I.3. Contexte national

Depuis 2010, le Cameroun s'est doté d'une Vision à long terme (2035) qui se formule ainsi : **«Le Cameroun : un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité»**. Cette volonté s'articule autour de quatre objectifs généraux, à savoir: (i) réduire la pauvreté à un niveau socialement acceptable ; (ii) devenir un pays à revenu intermédiaire ; (iii) atteindre le stade de Nouveau Pays Industrialisé et ; (iv) renforcer l'unité nationale et consolider le processus démocratique.

La Vision s'accompagne d'un Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) qui est une déclinaison opérationnelle de la Vision pour les 10 premières années. Elle vise entre autres l'accélération de la croissance, la mise en œuvre des grands projets d'infrastructures, la modernisation de l'appareil productif national et la formation d'un capital humain solide, capable de soutenir la croissance.

La question du financement de cet ambitieux programme de développement a été posée dans la Vision et l'une des principales sources identifiées est la diaspora dont l'important potentiel de financement a été reconnu. Suivant ce document, la diaspora est à même de servir :

- sur le plan économique, de relais à la promotion des productions nationales et donc à la conquête des marchés extérieurs ;
- sur le plan de la coopération, d'élite apte à participer au renforcement des capacités nationales sur des thématiques nouvelles et dans les négociations internationales ;
- sur le plan politique, de relais pour l'amélioration de l'image de marque du pays ; ses positions conditionnant souvent considérablement celles des puissances extérieures.

En outre, la Vision anticipe une évolution de la diaspora, affirmant notamment que le volume des transferts de la diaspora devrait s'accélérer avec le développement des Technologies et de la Communications (TIC) et la diffusion de la monnaie immatérielle, au regard de l'effectif sans cesse croissant de cette diaspora.

A la suite de la Vision, le Document de Stratégie Nationale de Renforcement des Capacités a incorporé l'exploitation des opportunités

présentées par la diaspora comme l'une des actions prioritaires à prendre par le gouvernement, recommandant notamment quatre orientations :

- lever les entraves à la question de la double nationalité ;
- utiliser la diaspora afin de créer des ponts pour soutenir les exportations des produits finis (plus de valeur ajoutée) ;
- attirer l'épargne pour investir et servir de caution aux Investissements Directs Etrangers ;
- tenir actualisé un rooster de toutes les compétences nationales à l'étranger

L'objectif principal de cette étude est d'apprécier, qualitativement et quantitativement, les apports potentiels de la diaspora dans la stratégie globale de développement du Cameroun et des attentes légitimes de cette diaspora pour créer des cadres de dialogue et de coopération avec la mère-patrie.

II. ETAT DES LIEUX

Tableau 2 : Répartition des représentations diplomatiques camerounaises selon les zones géographiques en 2015

TYPE DE REPRÉSENTATION	Afrique	Amérique	Europe	Asie	Océanie	Moyen Orient	Total
Ambassades	12	2	8	2	0	2	26
Hauts Commissariats	2	1	1	0	0	0	4
Consulats Généraux	0	0	1	0	0	1	2
Consulats	2	0	1	0	0	0	3
Consulats Honoraires	0	0	6	1	1	0	8
Délégations du Cameroun	0	2	1	0	0	0	3
Total	16	5	18	3	1	3	46

Source : INS, Annuaire Statistique du Cameroun 2015

Au plan institutionnel, le gouvernement à travers le Ministère des Relations Extérieures a mis sur pieds la Direction des Camerounais à l'Étranger, des Étrangers au Cameroun, des Questions Migratoires et des Réfugiés selon l'article 120 du décret présidentiel, daté du 22 avril 2013 et portant organigramme du Ministère des Relations Extérieures.

Placée sous l'autorité d'un Directeur, cette structure est chargée :

- de la mise en œuvre de la politique gouvernementale en matière de gestion, de promotion et de protection sociale et juridique des Camerounais à l'étranger ;
- du suivi et de l'élaboration des politiques et stratégies en vue de la participation des Camerounais de l'étranger au développement politique, économique et social du pays, en collaboration avec les autres administrations concernées ;
- du suivi et de la gestion des événements heureux ou malheureux affectant les Camerounais de la diaspora, en liaison avec les autres administrations concernées ;
- de la préparation et du suivi des rencontres internationales portant sur la diaspora ;
- du suivi des questions d'évacuation sanitaire et de rapatriement des dépouilles mortuaires ;
- du suivi et de l'encadrement des étrangers au Cameroun ;
- de la protection consulaire des étrangers au Cameroun ;
- de l'instruction des dossiers de délivrance des cartes consulaires ;
- de la délivrance des cartes consulaires ;
- du suivi des questions liées aux migrants et aux réfugiés ;
- du suivi des activités de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) ;

- du suivi des activités du Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) ;
- de la tenue et de la mise à jour du fichier des Camerounais à l'étranger, en liaison avec les autres services compétents.

Au-delà de toutes évaluations ou jugements quelconques, il n'est pas évident de disposer de quelques statistiques pouvant fonder une prise de décisions efficace à ce niveau.

II.1. Présentation de la diaspora camerounaise

Dans sa stratégie de mobilisation de la diaspora, le Conseil exécutif de l'Union africaine définit la diaspora comme « *des personnes d'origine africaine vivant hors du continent africain, qui sont désireuses de contribuer à son développement et à la construction de l'Union africaine, quelles que soient leur citoyenneté et leur nationalité* ». Pour cette définition purement opérationnelle, une population d'expatriés ne constitue pas automatiquement une diaspora ; elle ne l'est que « *lorsqu'elle devient une communauté dont les membres communiquent les uns avec les autres, ont construit et institutionnalisé une autonomie collective, et partagent des objectifs et des activités donnés* ».

Comme le reconnaît la Vision Cameroun 2035, l'effectif de la diaspora camerounaise est inconnu. Nonobstant quelques initiatives isolées, comme celle menée depuis cette année par le Ministère des Relations Extérieures,

invitant notamment les Camerounais du Sénégal, Mali, Mauritanie, Gambie, Cap Vert, et de la Guinée Bissau, à s'enregistrer en ligne, il n'a pas encore été organisé un recensement exhaustif des Camerounais de l'étranger.

Les chiffres restent imprécis et ne reflètent tout au plus qu'un ordre de grandeur. L'effectif de 4 millions officiellement estimé représente tout de même autour de 20% de la population résidente, ce qui en fait une communauté relativement importante. Les grands foyers d'établissement des Camerounais sont d'abord les pays voisins (CEMAC et Nigéria). Une telle présence est davantage liée à la proximité géographique et culturelle et constitue un prolongement naturel des réseaux socioculturels nationaux.

Les Camerounais sont également nombreux dans les pays occidentaux. La France occupe une place importante en raison des liens historiques avec le Cameroun. Quant aux autres pays européens et les USA, on peut y voir l'attractivité liée à leur niveau de vie et des opportunités recherchées par les migrants.

Tableau 3 : Estimation de la diaspora camerounaise par pays d'accueil

N°	Pays	Effectif
1.	Nigéria	> 2 000 000
2.	Etats-Unis et Canada	> 700 000
3	France	50 000
4.	Gabon	40 000
5.	Côte d'Ivoire et autres pays de l'Afrique de l'Ouest	24 000
6.	Guinée Equatoriale	16 000
7.	Belgique / Pays Bas	15 000
8.	Allemagne	10 000
9.	Royaume Uni et Europe du Nord	8 000
10.	Asie	5 000
11.	Suisse / Italie	4 200
12.	Afrique Australe	2 000
13	Autres pays confondus	> 1 000 000

Source : MINREX et nos investigations

Sur le plan historique, outre la première vague d'émigrés de la période post-indépendance (1960-1980), pour des motivations politiques et pour les études et la formation, depuis le milieu des années 1980, l'émigration camerounaise est surtout alimentée par des raisons économiques. Celle-ci concerne principalement les titulaires d'emplois qualifiés (universitaires, scientifiques, ingénieurs et gestionnaires) à qui on peut associer des Camerounais doués d'exceptionnels talents culturels, artistiques ou sportifs. A cet exode de la classe moyenne s'ajoutent des jeunes sans-emplois soutenus par leur famille. C'est surtout cette seconde vague de la diaspora qui incarne le profil type impliqué dans le ra-

patriement des gains et la création de petites entreprises sur le territoire national.

II.2. Apports de la diaspora camerounaise

Les envois d'argent apparaissent comme l'apport le plus visible de la diaspora africaine et donc camerounaise. Suivant les statistiques de la Banque Mondiale, ces envois n'ont pratiquement pas cessé de croître, passant de 103 millions de dollars en 2004 à 167 millions en 2008. De tels volumes ne représentent qu'une très faible proportion du PIB (moins de 1%), et s'opposent à des cas emblématiques où ils représentent une proportion très importante. Par exemple, ils ont atteint 9% du PIB au Maroc, soit 7 fois et demi le montant de l'aide publique au développement. Au Sénégal, ils ont représenté 19% du PIB, 11% au Mali et 24% aux Comores.

C'est dire que le Cameroun, de ce point de vue, dispose d'une marge considérable d'évolution. La diaspora dispose d'autres atouts économiques au-delà de ces transferts. Mieux informée que les compatriotes, elle peut mieux tirer parti des cadres commerciaux préférentiels accordés aux pays pauvres par les pays riches (exemple de l'Accord commercial préférentiel pour les opportunités de croissance offert par les États-Unis aux pays d'Afrique l'AGOA).

Elle alimente le tourisme nostalgique, phénomène qui s'accompagne d'une redécouverte des racines, des voyages au Cameroun par des générations nées à l'étranger, et entraîne le développement des liens économiques tout en améliorant l'image de marque du Cameroun. C'est le cas du projet *Ark Jammers* de

recherche ADN par les Américains de souche camerounaise.

II.3. Revue des initiatives de valorisation de la diaspora camerounaise

A l'inverse d'un grand nombre de pays africains, le Cameroun n'a pas encore élaboré un cadre formel de gestion et de valorisation de sa diaspora. Jusqu'à date, les actions y relatives se retrouvent éparpillées entre plusieurs structures (MINREX, MINEPAT, MINFI), sans une vue d'ensemble.

Le MINREX assure les tâches traditionnelles de diplomatie ; la Division des Camerounais à l'Etranger a engagé l'élaboration d'une politique nationale intégrée des relations avec la diaspora, mais celle-ci reste encore au stade de projet.

Des estimations non officielles d'après nos recherches et des recoupements auprès de cette Division, donnent un chiffre d'environ 4 millions de ressortissants camerounais dans la diaspora (tableau 3).

Tableau 4 : Quelques initiatives publiques et privées

Départements Ministériels Programmes	Missions assignées
MINEPAT (Division des Analyses Démographiques et des Migrations (DADM))	Suivi des migrations des populations nationales et étrangères.
MINEFOP dans sa Déclaration de la Politique Nationale de l'Emploi,	Encadrement du retour, de l'employabilité et de l'investissement de la diaspora intellectuelle et professionnelle
Un Comité regroupant le MINREX et le MINEFOP	Création et organisation du forum annuel des compétences de la diaspora camerounaise.
Forum Draw A Vision Of Cameroon (DAVOC)	Espace d'échanges de réflexion et d'actions entre les Camerounais vivant à l'étranger, les entreprises et les divers partenaires du Cameroun.
Forum Economique et Commercial avec la diaspora (FORECDIA)	Amélioration de la balance commerciale
Le Programme d'Aide au retour et à l'Insertion des Jeunes de la diaspora (PARI-JEDI)	Développement des couloirs appropriés pour faciliter le retour et la réinsertion des jeunes camerounais de la diaspora.
Le Programme d'Appui au Retour des Immigrés Camerounais (PARIC) Programme FNE	Appui à la réinsertion socioprofessionnel des Camerounais formés à l'étranger
Ark Jammers	Aide à la recherche par l'ADN de l'origine camerounaise des Africains Américains

Source : nos investigations

III. ENJEUX ET DEFIS LIES AU ROLE DE LA DIASPORA CAMEROUNAISE

III.1. Enjeux liés à la valorisation de la diaspora

Les enjeux d'une démarche de valorisation de la diaspora s'inscrivent aussi bien de la part des Camerounais de l'extérieur que du côté des pouvoirs publics.

Pour les Camerounais de l'extérieur, le principal enjeu est leur reconnaissance en tant que Camerounais à part entière disposant des droits inaliénables et contraints à des obligations et des devoirs. Plus spécifiquement, ces Camerounais voudraient faire reconnaître leur apport en termes de :

- Transferts de fonds qui devraient être mieux canalisés et optimisés comme levier de développement et non pas seulement pour des aides au financement des besoins de première nécessité des familles ;
- Apports techniques et scientifiques comme moyens de renforcer les capacités des administrations publiques, du secteur privé et même de la société civile ;
- Contributions directes en investissements productifs.

Du côté des pouvoirs publics, la principale attente est que les membres de la diaspora se comportent en Camerounais responsables, attachés à leur pays et organisés pour son développement. De manière spécifique, les pouvoirs publics devraient :

- connaître, voire maîtriser les potentiels réels des Camerounais de l'extérieur, en

termes de ressources humaines et financières, et de potentiel dans leurs capacités relationnelles ;

- mettre en place des outils efficaces de mobilisation et d'évaluation des apports de la diaspora au service du développement

III.2. Défis de la valorisation

La valorisation de la diaspora est confrontée à un certain nombre de défis qu'il faudra surmonter. Ils sont de quatre ordres :

a) La maîtrise de l'état, la structure et les qualifications de la diaspora

L'une des conditions majeures de succès de la capitalisation du potentiel de la diaspora est l'existence des statistiques fiables. Malheureusement, les statistiques documentées sur les migrants africains en général et camerounais en particulier sont peu fiables lorsqu'elles existent. Selon le MINREX, l'effectif de la diaspora camerounaise est difficile à cerner, faute d'un recensement exhaustif. Les raisons sont multiples : Non seulement la carte consulaire ne couvre pas tous les pays d'émigration, mais même dans les pays qui en disposent, les Camerounais ne se font pas systématiquement enregistrer auprès des services consulaires, pour des raisons d'indifférence, d'ignorance de la formalité, ou la nature clandestine de l'émigrant.

b) L'organisation de la diaspora dans les pays d'accueil

La diaspora est représentative de la diversité d'origine. Comme la population dont elle est issue, elle a également tendance à se regrouper en associations communautaires, souvent antagoniques et dont la promotion individuelle prime sur l'intérêt plus global. Les associations ethnico-culturelles se prolongent des clivages politiques. A ces deux clivages s'ajoute la division sociale qui sépare l'élite des autres. Cette élite est généralement composée de cadres d'organismes internationaux, des représentants de l'Etat (diplomates), des cadres du secteur privé et des milieux d'affaires.

Tous ces clivages montrent ainsi une diaspora très dispersée, rongée par la suspicion et la méfiance et incapable d'initiatives communes. En dehors des représentations consulaires, il n'existe pas d'organe citoyen de représentation qui soit inclusif ; on a même vu des images de commémoration d'événements nationaux organisées de manière disparate!

Non seulement cet éclatement et cette désorganisation ne favorisent pas le rapprochement entre les communautés, mais ils laissent les autorités locales des pays d'accueil face à un manque d'interlocuteurs. Leurs fréquentes querelles entraînent la dégradation de l'image de marque du pays et suscite une profonde défiance des pouvoirs publics.

Or, s'il est vrai que la diaspora peut être capable et désireuse de contribuer au développement national, des efforts devront être faits pour élaborer des objectifs qu'elle par-

tage. Le gouvernement camerounais doit donc encourager ces migrants à défendre les intérêts nationaux du pays partout où ils se trouvent. Des politiques devront être élaborées, des instruments et des mesures d'incitation mis en place de façon à permettre aux Camerounais de l'extérieur de fonctionner comme une communauté soudée, capable de mobiliser des forces financières, politiques et diplomatiques, avec Yaoundé comme plaque tournante, plutôt que des individus dispersés dans le monde. Ainsi, la diaspora n'apparaîtra plus comme des individus ou des grumeaux dispersés à travers le monde, mais plutôt comme une communauté de ressortissants camerounais avec une force de plaidoyer et d'action.

c) L'instauration d'une confiance réciproque

Les rapports entre la diaspora et les pouvoirs publics ont évolué depuis l'Indépendance. Dans les premiers temps, le pouvoir camerounais manifestait une vive hostilité à l'émigration de ses populations, considérée comme un manque de confiance au régime et une défiance à la politique nationale. Il faut noter que les opposants aux régimes des partis uniques se recrutaient essentiellement dans la diaspora que les pouvoirs politiques assimilaient volontiers à un nid de subversion politique. Dans ces conditions, le rôle des représentations diplomatiques du Cameroun se réduisait à l'établissement des pièces officielles, (passeport, carte consulaire).

Mais avec l'importance universellement reconnue de la diaspora dans l'émergence des pays et le succès des Camerounais à l'extérieur (sport, musique, sciences), les pouvoirs publics

ont admis la nécessité d'utiliser les compatriotes expatriés pour le rayonnement du Cameroun, et celle de valoriser leurs éventuels apports dans la construction économique nationale. Une avancée significative a été réalisée en faveur de la participation politique des membres de la diaspora. Ils ont pour la première fois exercé le droit de vote lors de l'élection présidentielle de 2011.

Des sujets préoccupants et sensibles restent néanmoins pendents, notamment : (i) la question de **la double nationalité**, réputée pénaliser les Camerounais qui ont pu acquérir une autre nationalité de circonstance pour tirer profit des opportunités qui se sont offertes à eux dans le pays d'accueil ; (ii) le manque de proactivité des représentations diplomatiques du Cameroun accusées quelquefois d'inertie et de méfiance, comparées au dynamisme des diplomates de l'Afrique de l'ouest qui encadrent mieux leur diaspora, les organisent et leur assignent un rôle institutionnel clair dans leur stratégie de développement.

d) La transformation de la diaspora en un modèle, sans encourager la fuite des cerveaux et l'émigration clandestine

La diaspora a besoin d'être impliquée dans les efforts de développement du Cameroun en tant que partenaire stratégique, mais elle ne peut jouer que le rôle d'adjuvant à une politique nationale vigoureuse. En effet, le développement du pays est toujours piloté de l'intérieur et non de l'extérieur. Le risque serait d'interpréter cette analyse comme une sorte d'appel au départ de tous les Camerounais les plus compétents et à encourager l'émigration illégale. Que non !

Ce qu'il faut éviter, c'est une dangereuse fuite des cerveaux qui hypothèque les ambitions de développement puisqu'elle sèvre le pays d'une partie du capital humain pour laquelle il a consacré d'importantes ressources pour la formation. Le défi est ici de trouver des synergies gagnantes entre les compétences locales et les ressources de la diaspora pour une meilleure animation des politiques de développement. Dans le contexte de la globalisation, la diaspora pourrait aider le Cameroun à mieux tirer profit des opportunités qu'offrent les marchés mondiaux.

Les nombreux enjeux et défis ci-dessus relevés devraient être positivés en actions ou en axes stratégiques à impacts immédiats et mesurables.

IV. VALORISATION DE LA DIASPORA CAMEROUNAISE

Le gouvernement camerounais a élaboré un certain nombre de stratégies sectorielles et thématiques qui déclinent les objectifs de la Vision et du DSCE. La Note d'orientation¹ de valorisation de la diaspora camerounaise qui vient enrichir l'arsenal de ces instruments stratégiques, est un cadre d'optimisation des apports éventuels des Camerounais de l'étranger, dont le potentiel est considérable, si on s'en tient à la place des diasporas dans le processus de développement d'autres pays.

Le plan opérationnel de valorisation de la diaspora consistera à mettre en place un environnement favorable dans le but de mobiliser davantage cette diaspora afin qu'elle apporte un appui solidaire aux objectifs prioritaires du développement national. Parmi les composantes de cet environnement, on peut citer, entre autres les mécanismes d'encouragement des investissements, l'établissement des relations économiques et sociales, la mise en place des mesures incitatives. .

La formulation de ce plan opérationnel requiert deux étapes préalables : la définition des objectifs et le choix des principes directeurs.

¹ Selon le CAMERCAP-PARC, la Note d'orientation bien que respectant globalement le canevas d'une stratégie sectorielle diffère de celle-ci dans son approche. La Note d'orientation se veut plus digeste et plus opérationnelle, voir pratique et d'application immédiate. D'où son profil éditorial en ce qui concerne le volume et les propositions d'actions prioritaires.

IV.1. Objectifs stratégiques à atteindre

Les Camerounais de l'extérieur entretiennent un ensemble complexe de relations avec leur pays d'origine. Ces relations couvrent des domaines aussi variés que le transfert des capitaux, la lutte contre la pauvreté à travers les transferts effectués pour les proches, l'attractivité des capitaux étrangers, le transfert de technologie et la construction de l'image de marque du Cameroun à l'étranger.

La Vision 2035 et les documents de référence lui ont attribué un rôle important, mais ce potentiel déterminant pour notre système productif ne peut s'exprimer pleinement que dans un cadre propice et transparent qui rassure cette population émigrée. D'où l'objectif principal du plan opérationnel : « **Créer un cadre opératoire propice pour une participation optimale de la diaspora dans la réalisation de l'émergence du Cameroun en 2035** ».

Il s'agit pour cela de capter ce potentiel national important, de haute qualité et multiforme, délocalisé hors du territoire national, mais entretenant des rapports affectifs intenses et disposée à contribuer au développement économique de la Nation, pour autant qu'on lui ménage une place adéquate au sein d'un cadre formel de collaboration.

Objectifs spécifiques : Les objectifs spécifiques renvoient au rattachement du plan opérationnel de valorisation de la diaspora aux autres cadres de référence nationaux et aux particularités de l'action diasporique.

- **La diaspora et le financement de la Vision**

Le Cameroun s'est doté d'une Vision globale de société qui devra inspirer toutes les stratégies nationales ou thématiques de développement. Les orientations stratégiques nationales s'articulent en effet autour de cette vision à long terme, dans laquelle s'inscrit le DSCE. Sa mise en œuvre implique la mobilisation de toutes les capacités nationales, institutionnelles, humaines et matérielles.

Le DSCE, première phase de la Vision 2035, est centré sur l'accélération de la croissance, la création d'emplois formels et la réduction de la pauvreté. Le défi actuel reste celui de sa mise en œuvre satisfaisante. Un des grands enjeux pour le Cameroun est par conséquent, de développer et de renforcer sa capacité de financer le DSCE.

La valorisation de la diaspora peut apporter sa contribution à la réalisation des objectifs de la vision globale de la société camerounaise en ciblant son apport financier.

La diaspora camerounaise devrait ainsi constituer un véhicule pour la stratégie de dynamisation des exportations comme un levier de croissance. Ceci peut se faire au travers (i) du réseautage (ii) de la promotion d'une image positive et (iii) d'un apport financier structuré et canalisé vers les projets productifs.

- **La diaspora et le renforcement des capacités**

Le vécu des expériences extérieures par la diaspora, le contact étroit avec d'autres modes de production, de consommation, de fonctionnement social et institutionnel, constituent un important potentiel qui peut être utilisé

pour renforcer les compétences techniques, institutionnelles et opérationnelles de notre pays, dans le domaine du champ politique et économique du pays.

Son action visera à renforcer d'autres stratégies thématiques telles que son expérience technique dans la Stratégie Nationale de Renforcement des Capacités, les opportunités de coopération dans les stratégies commerciales, la lutte contre la pauvreté par la mise en place des filets sociaux, la stratégie de la coopération et de la diplomatie, à travers l'image de marque du pays, et l'attractivité des IDE à travers les joint-ventures.

IV. 2. Principes directeurs

Le plan de valorisation de la diaspora devra s'appuyer sur un certain nombre de principes directeurs qui renforceront sa cohérence interne et son articulation aux cadres de référence nationaux et aux orientations internationales émanant de nos partenaires extérieurs. Ces éléments se présentent de la manière suivante :

IV. 2.1 Une approche globale

Le plan ne doit pas se limiter à des aspects partiels de l'apport de la diaspora, tels les transferts de fonds et méconnaître d'autres potentialités telles que le renforcement des capacités ou des préoccupations majeures à l'instar de la gestion des migrations. Il doit adopter une approche plus large, plus profonde et plus systémique impliquant l'élaboration de politiques et le renforcement de mécanismes institutionnels, la mise en place de structures organisationnelles, le recours à des technologies de gestion des activités et

l'adoption de mesures incitatives pour mobiliser sa participation.

IV. 2.2 Une démarche participative et consensuelle

Le plan opérationnel de valorisation de la diaspora devra se fonder sur un consensus sur des priorités de développement partagées, et autour desquelles on devra optimiser l'expertise et les ressources sous la forme de partenariats diaspora-public-privé. Pour ce faire, des fora consultatifs impliquant toutes les parties prenantes devraient être organisés pour définir clairement les rôles dévolus aux différentes parties et les structures retenues pour leur mise en œuvre. Un des objectifs de ce plan sera la mise en place d'un cadre de dialogue avec le gouvernement sur les voies et moyens les plus pratiques, efficaces et rentables capables d'influer sur l'économie camerounaise.

IV. 2.3 Une perception de long terme

La mobilisation optimale du potentiel de la diaspora requiert une évaluation préalable, à moyen et long termes des besoins des pouvoirs publics et ceux de la diaspora, de manière à inscrire l'action dans le temps. Une telle approche nécessite non seulement l'appréciation des dynamiques de la diaspora, mais aussi, le développement des compétences locales susceptibles de capturer et de valoriser le transfert de connaissances.

IV. 2.4 L'efficience

L'action actuelle de la diaspora camerounaise reste, pour l'essentiel, le fait des individus ou des petits groupes et elle prend une allure informelle. Malgré le caractère positif de cette

action pour le bien-être socioéconomique individuel et familial, voire pour le développement de la communauté, il est nécessaire de regrouper la diaspora autour des objectifs de développement national, afin d'améliorer les chances que cette action participe, avec les autres actions issues d'autres stratégies, en vue d'une transformation en profondeur de l'économie.

IV. 2.5 L'articulation aux approches de référence internationales

Pour rester en phase avec les approches développées par les partenaires multilatéraux avec lesquels le Cameroun garde des rapports intenses, l'un des principes directeurs du plan opérationnel camerounais sera son inspiration et sa compatibilité avec les orientations fournies par ces cadres internationaux.

Le Cameroun pourra profiter des possibilités offertes par les Partenaires Techniques et Financiers qui prévoient de temps à autre des lignes de crédit et des programmes de financement à cet effet. On peut à ce propos signaler la Banque Mondiale, avec ses instruments de garantie des investissements pour stimuler la participation financière de la diaspora au développement de l'entreprise et à la croissance du secteur privé dans la région, ainsi que les Nations Unies dans leurs programmes de relocalisation.

On peut aussi citer le soutien apporté par la Commission Européenne à l'Union Africaine en vue de la création de l'Institut des transferts de fonds africains géré actuellement par la Banque mondiale, et l'Initiative des transferts

de fonds dans le monde du G8, qui vise à améliorer la collecte d'informations sur les transferts, les cadres juridiques et réglementaires et les coûts y afférents. De même, il existe une facilité du FIDA et de partenaires tels que l'Union européenne, la BAD, le Groupe consultatif d'assistance aux plus pauvres (CGAP) et le Fonds d'Équipement des Nations Unies (FENU/UNCDF) qui réunit des organisations à but non lucratif et des intermédiaires financiers aux fins d'améliorer les services de transferts de fonds en milieu rural en acheminant les ressources à travers des structures financières rurales.

La Banque Mondiale utilise aussi ses instruments de garantie des investissements pour stimuler la participation financière de la diaspora au développement de l'entreprise et à la croissance du secteur privé. L'assurance dont bénéficient les investissements de la Banque Mondiale, à travers son Département de la gestion financière, peut aider à recueillir les fonds d'investissements de la diaspora grâce aux partenariats diaspora-public-privé, pour créer des industries capables de produire tout en créant des emplois pour le segment jeune en pleine croissance.

Les entités de plus grande taille financées avec les ressources de la diaspora pourraient aussi améliorer l'accès aux fonds institutionnels et autres produits de placement disponibles dans les pays de résidence de la diaspora. La Banque Mondiale s'appuie également sur ses relations avec les banques commerciales régionales et les institutions du secteur des finances pour utiliser la diaspora comme une source de nouvelles idées et d'innova-

tions capables de contribuer aux gros investissements, de renforcer les placements et les prêts, de rendre les IDE plus attrayants et de participer à l'essor du secteur privé afin de créer des emplois.

IV. 2.6 La définition d'un statut symbolique à la diaspora

Les légitimes attentes vis-à-vis de la diaspora camerounaise en feront un segment significatif pour la réalisation de la prospérité nationale. De ce point de vue, elle a droit à une considération, à la mesure de son importance. En conformité avec l'esprit de l'article 3 de l'Acte consultatif de l'Union Africaine, la diaspora nationale devra être considérée comme faisant partie intégrante du Cameroun et de ses structures, comme une 11^{ème} région qui vient s'ajouter aux dix nationales.

Dans le combat généralisé imposé par la compétitivité internationale et les hégémonies, elle doit être considérée comme des « *troupes amies* ».

IV.3 Formulation du plan opérationnel

Le plan opérationnel de valorisation de la diaspora apparaît comme le cadre de référence des actions à mener pour asseoir une collaboration fructueuse et bénéfique avec les Camerounais de l'étranger. Les questions adressées par ce plan sont les suivantes: **Comment faire pour accroître la participation de la diaspora au développement du Cameroun ?** Cette question centrale se ramifie en questions plus spécifiques, portant sur le rôle classique joué par les diasporas dans divers pays.

- Sur le plan de l'épargne, la question se formule ainsi : *Comment mobiliser l'épargne des migrants en faveur du co-développement ?*
- Sur le plan commercial, il s'agit d'évaluer comment la diaspora camerounaise peut créer des ponts pour soutenir les exportations de produits finis.
- Sur le plan du renforcement du capital humain, il sera question de voir dans quelle mesure l'expérience de la diaspora peut faire l'objet d'un transfert.

D'autres questions auront un rapport avec les IDE.

Les réponses à ces questions ressortent de ce plan opérationnel. Mais en même temps, celui-ci recouvre les instruments opératoires destinés à rendre ces contributions pertinentes. Il s'agira notamment des cadres de collaboration.

Pour cela, l'ambition de ce plan se définit comme suit : « **Une diaspora active et impliquée dans le développement du Cameroun** ».

IV.4. Axes stratégiques

Le plan opérationnel de Valorisation de la diaspora qui vient en appui aux cadres de référence (Vision 2035, DSCE, stratégies sectorielles, etc.) vise à moyen et long termes, à établir des liens permanents dans un cadre organisé et consensuel, permettant la valorisation des ressources financières, techniques, scientifiques des Camerounais de l'étranger. Il intègre cet objectif en inscrivant dans la vision globale de développement du Cameroun, ses

enjeux et défis, ses principes directeurs et ses axes stratégiques. De manière spécifique, le plan opérationnel poursuivra, à travers les axes stratégiques, les objectifs ci-après :

- Structurer et renforcer les plates-formes de collaboration avec la diaspora ;
- Renforcer la participation civique et citoyenne de la diaspora ;
- Mobiliser les ressources financières de la diaspora (*Domestic Resources Mobilization*) ;
- Optimiser la valorisation des compétences de la diaspora pour le renforcement des capacités de développement.

Axe 1 : Structurer et renforcer les plates-formes de collaboration avec la diaspora

Les relations entre la diaspora et les pouvoirs publics sont généralement teintées de méfiance réciproque, dont la cause apparaît liée à des malentendus qui trouvent leur explication dans l'absence d'une communication structurée, qui permettrait de mieux se comprendre, d'engager des opérations communes et d'assurer une bonne collaboration.

Dans ces conditions, il est nécessaire, avant toute capitalisation des atouts de la diaspora, de mettre en place des organes et des instruments de dialogue. D'où le premier axe du plan opérationnel qui visera à ***structurer et à renforcer les plates-formes de dialogue entre la diaspora et le Gouvernement.***

Pour réaliser cet objectif, il s'agira de :

- procéder à un recensement exhaustif des Camerounais de l'étranger ;
- mettre en place des cadres permanents de négociation ;

- favoriser les publications et la diffusion des médias nationaux au sein de la diaspora et vice-versa ;
- instaurer une Journée des Camerounais de l'extérieur ;
- mettre en place un interlocuteur unique, susceptible d'orienter la diaspora en matière d'informations ;
- constituer les fondations d'une structure gouvernementale de coordination de la politique nationale en faveur des Camerounais de l'extérieur.

Axe 2 : Renforcer la participation civique et citoyenne de la diaspora

Le processus de construction du Cameroun repose pour une bonne partie sur la disponibilité de ressources humaines de la diaspora mais aussi sur un dialogue politique et social, avec celle-ci. A cet égard, toute politique visant à transformer la diaspora en un acteur important requiert en contrepartie sa participation active à la vie politique et en particulier, la possibilité de participer au processus électoral dans leur pays d'origine. Ceci exige par conséquent :

- d'impliquer la diaspora dans l'activité politique en lui donnant le droit de vote et la double nationalité ;
- de créer un poste de Sénateur des Camerounais de l'étranger et rendre actif une base de données des compétences camerounaises à l'étranger sans obligation.

Par ailleurs, l'action de la diaspora ne se limite pas au plan politique ; son importance dans l'appui aux initiatives de la société civile et dans l'activité de ses communautés de base

est importante. Les associations des membres de la diaspora, ressortissants d'une même communauté, constituent un point d'entrée pour la mobilisation des migrants en vue de participer à l'investissement collectif dans le développement de l'infrastructure communautaire. Cette société civile constitue d'ailleurs, un canal très efficace pour la coopération décentralisée.

Dans ce cadre, les membres de la communauté font appel à leurs valeurs fondamentales de solidarité sociale pour rassembler des ressources destinées à la construction d'infrastructures de base et à la prestation de services publics (écoles et structures de formation, matériel et équipements pour la santé et accès à l'eau potable et à l'électricité).

Pour développer cet axe, les pouvoirs publics devront créer un mécanisme d'encouragement pour :

- mettre en place des séances des donations symboliques dans le domaine de l'enseignement, de la santé ou d'infrastructures sociales pour l'amélioration de la vie quotidienne des populations locales ;
- stimuler les mécanismes et leviers de développement local impliquant la diaspora camerounaise, notamment dans le cadre de projets de coopération décentralisée.

Axe 3 : Mobiliser les ressources financières de la diaspora (*Domestic Resources Mobilization*)³

Dans le contexte actuel de dynamisation de la mobilisation des ressources domestiques, la diaspora fait partie des leviers à actionner.

3. Voir ACBF, *Rapport sur les capacités en Afrique*, 2015

Ainsi, les mécanismes de mobilisation des ressources de la diaspora peuvent prendre des formes différentes que devraient valoriser le plan opérationnel. L'action de la diaspora peut porter sur la réalisation des investissements privés. En effet, la diaspora contribue à l'essor du secteur privé et à son expansion, en intervenant activement dans la création de petites entreprises, en particulier dans les secteurs de l'agro-business, l'import-export, le transport et l'immobilier. Ces interventions ont des retombées importantes sur l'industrie locale de l'immobilier et de l'artisanat en termes de briqueterie, maçonnerie et charpenterie, toutes activités génératrices de revenus et d'emplois pour les jeunes.

Malheureusement, aux difficultés liées à un climat des affaires défavorables s'ajoutent les limites des structures créées. En effet, la création de ces structures se fait généralement sans étude de marché préalable. De plus, celles-ci sont souvent confiées aux membres de la famille dont les compétences managériales sont limitées. Le financement et les risques sont supportés exclusivement par le membre de la diaspora sans aucun accès à un crédit ou à des garanties financières. Quelquefois, l'entreprise est capitalisée de manière inadéquate et sans liens suffisants avec les autres éléments de l'industrie concernée ou de la chaîne de valeur sectorielle.

A côté de ces créations d'entreprises, les ressources de la diaspora peuvent également être valorisées sous la forme des placements. Le Cameroun pourrait profiter de l'épargne oisive de la diaspora pour augmenter les fonds de développement à travers des partenariats **diaspora-public-privé** dans la réalisation des infrastruc-

tures, ainsi que l'usage de divers instruments spéciaux tels que les obligations, les transferts titrisés ou des mécanismes bancaires spéciaux.

Le second axe du plan opérationnel de valorisation de la diaspora aura ainsi pour objectif d'encourager la multiplication des initiatives de création d'entreprises privées, de transformer les entreprises de la diaspora en modèles compétitifs et de mobiliser l'épargne oisive à travers des placements.

Cet axe stratégique sera ainsi réalisé par les actions suivantes :

- créer des produits d'investissements spécifiques pour les Camerounais de l'extérieur notamment en matière de logements, d'acquisition des terres ou des prises de participation ;
- créer d'un fonds d'investissement par les Camerounais de l'extérieur ;
- créer des foires de projets, en favorisant le regroupement des ressources sous la forme de co-entreprises et de projets conjoints ;
- concevoir et émettre des titres spéciaux en direction de la diaspora ;
- lancer un appel à contribution dans les infrastructures publiques, etc.

Axe 4 : Optimiser la valorisation des compétences de la diaspora pour le renforcement des capacités de développement

La recherche des compétences dans la conception et l'élaboration des politiques économiques efficaces et leur mise en œuvre à travers les projets et programmes est un phénomène récurrent qui pousse le Cameroun à souvent faire appel à des experts étrangers,

plus coûteux et moins affectivement liés au territoire national, et donc, moins attachés au succès du pays. Or, dans bien des cas, bon nombre de Camerounais exercent à de très hauts niveaux dans des structures internationales et d'autres mettent leurs talents au service des pays étrangers. Cette expertise devrait pourtant être utilisable de manière bénéfique dans notre pays et à moindre coût.

Des experts hautement qualifiés de la diaspora camerounaise pourraient être recrutés dans des marchés publics de l'Etat, à titre de consultants ou de bureaux d'études.

Les réseaux thématiques de la diaspora camerounaise dans les secteurs de la santé et de l'éducation devraient nouer des relations avec les universités camerounaises et les centres de recherche, mobilisant à cet effet l'aide de leurs pays de résidence.

L'objectif majeur de cette option vise donc à ***mettre en place un cadre général permettant d'utiliser les compétences de la diaspora dans le cadre de renforcement des capacités locales et de mobilisation d'une expertise moins onéreuse.***

Pour mener cette politique, il faudra :

- élaborer un fichier exhaustif des ressources humaines de la diaspora ;
- Créer des espaces de collaboration intellectuelle entre la diaspora et l'intelligence locale ;
- établir des mécanismes de préférence d'intervention des consultants experts de la diaspora camerounaise ;
- mettre en place une plateforme de collaboration entre les universitaires et les ex-

perts camerounais avec leurs homologues de la diaspora ;

- développer une collaboration scientifique et technologique avec les camerounais de la diaspora ;
- encourager les actions humanitaires des camerounais de l'étranger en faveur du pays.

La diaspora, assimilée à une onzième région du Cameroun, devra pour ce faire, relayer la politique nationale dans tous les aspects de la vie publique. C'est en effet à travers sa diaspora qu'un pays arrive à s'imposer à l'extérieur, qu'il permet de diffuser ses modes de consommation, et par suite, les produits pour lesquels il dispose d'un avantage comparatif. Les expatriés ayant un pied dans chaque pays sont souvent d'excellents ambassadeurs pour promouvoir les intérêts nationaux et de valables négociateurs entre les entreprises dans les deux pays.

La préférence de la diaspora pour les produits de consommation du terroir donne l'opportunité de multiplier des magasins de produits alimentaires « ethniques » à tous les endroits où sont concentrés des groupes significatifs de migrants. Cette demande de produits alimentaires ethniques peut contribuer à améliorer des activités de transformation alimentaire, de conditionnement et de commercialisation au Cameroun et par conséquent la balance commerciale.

Pour pénétrer le marché international, il peut être très bénéfique et optimal d'utiliser sa diaspora comme intermédiaire entre le secteur privé dans le pays d'accueil et des producteurs dans leurs pays d'origine. Il n'y a pas mieux qu'un Camerounais pour promouvoir les produits camerounais à l'étranger, d'abord

auprès des compatriotes par « attraction nationaliste », puis par cercle concentrique au reste du pays d'accueil.

Sur un autre plan, le Cameroun devrait exploiter la présence de ses ressortissants dans les économies avancées pour améliorer les relations d'affaires, les échanges commerciaux et l'investissement avec le pays-hôte.

La diaspora constitue également une source d'informations appréciables sur la structure du marché, les préférences des consommateurs, l'éthique des affaires et les codes de commerce dans les deux économies. Tous ces éléments qui peuvent aider à réduire les coûts de négociation et d'exécution d'un contrat grâce à leurs relations, leurs capacités

de création de réseaux et leur connaissance du système juridique local. Essentiellement, les réseaux commerciaux et sociaux qui sont à cheval sur les frontières nationales peuvent aider à surmonter plusieurs obstacles contractuels et informationnels, ainsi qu'à améliorer des transactions internationales mutuellement avantageuses.

De ce fait, la diaspora aura pour mission de forger une image positive du Cameroun dans leurs pays de résidence, servir de relais et de vecteur de conquêtes des marchés extérieurs. D'où la finalité de ce plan opérationnel qui consiste à ***Transformer la diaspora en un acteur extérieur du Développement du Cameroun.***

Encadré 1 : La KAMER HOUSE/Maison du Cameroun

Elle est conçue comme une représentation du Cameroun dans sa diversité hors des frontières nationales. Les Camerounais sont habituellement chauvins et fiers de leur pays. Cela est connu dans le monde entier et c'est souvent les occasions de manifester cet attachement à la patrie qui manquent, surtout pour les Camerounais de l'étranger. Quelques points de convergence de cette fierté ont été la défunte CAMAIR, naguère baptisée onzième province, les Lions indomptables (du football et récemment les Lionnes du basketball), et la campagne " *Touche pas à mon Cameroun* " suite aux exactions de Boko Haram à travers les réseaux sociaux.

i) Le concept : un lieu physique et un espace virtuel

L'idée est de permettre aux Camerounais de sang et de cœur de disposer d'une case à palabre, un lieu de marché, un « stade » multifonctions, où l'on viendrait se ressourcer comme si on avait fait un voyage au pays.

- Ce serait un espace commercial où l'on trouverait les produits alimentaires ou culturels du pays, à défaut où l'on pourrait passer commande au pays ;
- Un lieu de rencontre culturelle pour tous ceux qui habitent dans la zone de couverture ;
- Un point d'informations et d'échanges sur l'actualité et les opportunités d'affaires à développer en lien avec le pays d'origine ;
- Un espace de dialogue direct/virtuel sur les sujets et projets intéressant le pays avec les différentes parties tant au pays que dans la diaspora ;
- Un lieu de culte et de célébration de la patrie ;
- Etc.

ii) Une initiative publique à gestion privée, mais devant bénéficier d'un encadrement du gouvernement C'est le label Cameroun qui est promu.

iii) Une structure hybride entre **chambre de commerce, centre culturel et représentation diplomatique.**

iv) Une rentabilité garantie avec une autonomie à terme. La Kamer House peut s'autogérer à terme.

En effet, pour réduire le déficit de la balance commerciale, le Cameroun mise sur le développement des exportations. Or, à l'observation, les actions et résultats in fine des institutions telles que l'ANOR, le Bureau de Mise à Niveau, le Comité de Compétitivité ne peuvent être visibles à l'extérieur que par les nationaux. Les autres ne feront pas la promotion de nos produits ! La diaspora agira d'abord comme premier consommateur, puis comme VRP. C'est ce modèle que véhiculent les enseignes commerciales comme *Mahima, Orca* ou *Lifemate*.

La Kamer House devra permettre aux Camerounais de sang ou de cœur de trouver du plantain et ses dérivés, de l'okok/eru, du ndolè et du djansang, du bitter-kola ou du palm wine made in Cameroon; des kabas, le tohgae (tenue traditionnelle du Nord-Ouest), le maillot des Lions Indomptables, etc.

Tableau 5 : Une cartographie des 40 **KAMER HOUSES** à implanter

Région	Pays	Ville	Nombre de maisons
CEEAC	Angola	Luanda	1
	Congo	Brazzaville	1
	République démocratique du Congo	Kinshasa	1
	Burundi/Rwanda	Kigali	1
	Gabon	Libreville	1
	Guinée Equatoriale	Malabo	1
CEDEAO	Nigeria	Abuja, Lagos et Ibadan	3
	Côte d'Ivoire et voisins	Abidjan	1
	Sénégal et autres CEDEAO	Dakar	1
	Ghana/Togo/Bénin	Accra	1
	Maroc/Algérie/Tunisie	Rabat/Tunis	2
	Afrique du Sud & Afrique Australe	Johannesburg	1
	Ethiopie/Kenya	Addis-Abeba/Nairobi	1
EUROPE	France	Paris	1
		Caen	1
		Lyon	1
		Marseille	1
	République Fédérale d'Allemagne	Berlin	1
		Munich	1
	Suisse	Zurich	1
	Royaume Uni	Londres	1
	Belgique / Pays Bas	Bruxelles	1
	Espagne/Portugal	Madrid	1
Italie / Europe du Sud	Rome	1	
AMERIQUE	Etats Unis	New-York	1
		Los Angeles	1
	Canada	Montréal	1
		Québec	1
	Brésil	Brasilia	1
ASIE	Chine	Pékin	1
		Guangzhou	1
	Japon	Tokyo	1
	Inde	New Delhi	1
MOYEN ORIENT & "GOLFE PERSIQUE	Arabie Saoudite / Egypte	Riyad / Le Caire	2
	Emirats Arabes Unis	Dubai	1
	Turquie	Ankara	1

Source : Notre proposition

V. PLAN D' ACTIONS

Le plan opérationnel se décline en quatre programmes comme suit :

Programme N° 1 : Structuration des relations avec la diaspora

Programme N° 2 : Renforcement de la participation civique et citoyenne de la diaspora

Programme N° 3 : Mobilisation des ressources de la diaspora

Programme N° 4 : Optimisation de la valorisation des compétences de la diaspora pour le développement des capacités

VI CADRE DE MESURE DES RÉSULTATS DES ACTIONS À MENER

Programme N°1 : Structuration des relations avec la diaspora				
<i>Objectifs spécifiques</i>		<i>Résultats attendus</i>	<i>Activités indicatives</i>	<i>Indicateurs d'évaluation</i>
1	Réaliser une cartographie des Camerounais vivant à l'étranger	Un fichier exhaustif de la diaspora camerounaise est établi	Recensement exhaustif des camerounais de l'étranger	Base de données sociodémographiques et professionnelle des Camerounais de l'étranger disponibles et accessible
2	Créer et rendre opérationnels les mécanismes de participation de la diaspora à la gestion des affaires publiques au Cameroun	Un dialogue franc et permanent entre les autorités nationales et les représentants de la diaspora	<ul style="list-style-type: none"> Définition d'un programme d'activités prioritaires pour la participation de la diaspora à la gestion des affaires publiques ; Participation de la diaspora au débat parlementaire ; Organisation d'un forum annuel Gouvernement/ diaspora. 	<ul style="list-style-type: none"> Des représentants désignés au sein des instances décisionnelles ; Nombre de décisions stratégiques prises avec la contribution de la diaspora.
3	Créer un mécanisme de participation de la diaspora à l'investissement productif au Cameroun	<ul style="list-style-type: none"> Une contribution significative de la diaspora à l'investissement productif au Cameroun ; La diaspora assure la promotion du Cameroun comme destination des Investissements Directs Etrangers. 	<ul style="list-style-type: none"> Création de produits financiers spécifiques et attractifs pour les Camerounais de la diaspora ; Adoption des mesures accordant à la diaspora des parts de participation au financement et à la réalisation des projets structurants. 	<ul style="list-style-type: none"> Niveau des IDE ; Taux de participation financière de la diaspora aux projets d'investissement ; Taux de participation de la diaspora camerounaise dans les emplois qualifiés dans la réalisation des projets structurants.

Programme N°2 : Renforcement de la participation civique et citoyenne de la diaspora

<i>Objectifs spécifiques</i>		<i>Résultats attendus</i>	<i>Activités indicatives</i>	<i>Indicateurs objectivement observables</i>
4	Instaurer le principe de la double nationalité	Conservation d'un sentiment d'appartenance et d'attachement au pays d'origine	Réforme de la législation en vigueur sur le code de nationalité	Nombre de Camerounais avec autre(s) nationalité(s)
5	Maintenir/rétablir les liens entre la diaspora et les terroirs de départ / accompagner le retour et l'insertion professionnelle des Camerounais de l'étranger désireux de rentrer au pays	Le processus de décentralisation offre des incitations au retour des migrants	<ul style="list-style-type: none"> Rechercher des partenariats pour le développement local avec l'appui de la diaspora ; Mettre en place des mécanismes d'investissements attractifs pour la diaspora ; Mettre en place un programme immobilier spécifique SIC/MAETUR/CFC en faveur de la diaspora. 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de communes offrant des facilités d'investissements aux migrants ; Nombre de projets de développement local portés par la diaspora.

Programme N°3 : Mobilisation des ressources de la diaspora

<i>Objectifs spécifiques</i>		<i>Résultats attendus</i>	<i>Activités indicatives</i>	<i>Indicateurs objectivement observables</i>
6	Créer des produits d'investissement spécifiques pour la diaspora	Augmentation du ratio d'investissement privé porté par la diaspora	Créer des mécanismes et autres facilités pour encourager les Camerounais de l'étranger à investir au pays	Ratio de prise de participations de la diaspora dans l'ensemble des investissements par année
7	Mettre en place des zones économiques spéciales pour la concentration des investissements de la diaspora	Création d'un cadre de gestion des investissements de la diaspora	<ul style="list-style-type: none"> Création d'une foire des projets favorisant le regroupement des ressources ; Organisation d'un forum annuel des entrepreneurs camerounais de l'étranger au Cameroun. 	Le nombre de partenariats entre la diaspora et les entrepreneurs locaux
8	Mobiliser l'épargne de la diaspora par une émission de titres spéciaux	Rapatriement des fonds des Camerounais de l'étranger	Organiser au moins une fois par an, une opération financière de levée de fonds de la diaspora	valeur de titres acquis par la diaspora

Programme N°4 : Optimiser la valorisation des compétences de la diaspora pour le développement des capacités

<i>Objectifs spécifiques</i>		<i>Résultats attendus</i>	<i>Activités indicatives</i>	<i>Indicateurs objective-ment observables</i>
9	Mettre en place une plateforme de collaboration scientifique, technique et technologique entre la diaspora et les institutions nationales	<ul style="list-style-type: none"> • Contribution de la diaspora à la résorption de la fracture scientifique, technique et technologique ; • Les résultats de la recherche et de l'innovation sont valorisés et contribuent à la croissance économique nationale. 	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser des fora d'échanges d'expériences entre les institutions locales et la diaspora ; • Etablissement des partenariats et développement des projets communs de recherche en liaison avec les chercheurs camerounais à l'étranger. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le nombre de publications coécrites par les experts et universitaires nationaux et ceux venus de l'étranger ; • Nombre de projets de recherche/développement conduits en partenariat avec la diaspora.
10	Promouvoir la culture et les exportations camerounaises par la diaspora	Une amélioration de la balance commerciale	40 <i>Kamer House</i> implantées et fonctionnelles dans le monde	Les exportations de biens et produits culturels en augmentation

VII. SUIVI ET ÉVALUATION DU PLAN D' ACTIONS

Le plan opérationnel de valorisation de la diaspora fait intervenir des Camerounais localisés dans d'autres pays et obéissant à des législations étrangères et à des modes de production totalement différents. Il doit donc disposer de suffisamment de souplesse pour s'adapter à des modifications de ce contexte "étranger". En outre, il s'inscrit dans une perspective d'accompagnement des autres cadres de développement du Cameroun et notamment, de la Vision 2035 dont il n'est qu'une déclinaison opérationnelle.

Il fera donc l'objet d'une révision ou d'une actualisation chaque fois que besoin sera.

Quoique le plan d'actions recouvre les champs de compétences de tous les départements ministériels, les acteurs non étatiques et les Partenaires Techniques et Financiers, qui sont des institutions ayant le plus souvent un contact direct avec la diaspora sont particulièrement concernés et devraient pouvoir jouer un rôle. Il s'agit d'abord du Ministère des Relations extérieures qui, à travers les missions diplomatiques et notamment, les Consulats, représente, le Cameroun à l'étranger. A cet effet, la Division des Camerounais de l'étranger créée en son sein, devrait être redynamisée.

Le MINEPAT est aussi interpellé comme un acteur majeur. Ses missions de coopération avec l'étranger complètent la diplomatie et par suite, interfèrent aussi avec la diaspora. Il assure aussi le suivi des mouvements de la population qui sont précisément à la source de la diaspora. Par ailleurs, ses attributions

en matière de coordination économique lui donnent en premier chef, la mission de s'occuper de la problématique de la diaspora qui a une dimension transversale évidente. Enfin, c'est le MINEPAT qui assure la supervision et le suivi de toutes les stratégies, soit comme auteur, soit comme encadreur.

D'autres ministères peuvent être impliqués en raison de leurs liens directs avec la diaspora. On peut citer les ministères en charge des Sports, de la Culture, en raison d'une composante très forte de ces corporations dans la diaspora ; l'Enseignement supérieur également pour les étudiants, la Formation professionnelle pour l'insertion des immigrés, la Recherche scientifique pour la coopération scientifique, etc. Chacun de ces ministères devrait éclairer les aspects qui recouvrent son secteur.

L'autre groupe d'acteurs qui devra jouer un rôle déterminant comprend les associations de la diaspora ou affectées à des activités relatives à la diaspora. Elles présenteront les points de vue et les sensibilités des Camerounais de l'étranger, en même temps qu'elles se chargeront de la promouvoir auprès de leurs membres.

Les Partenaires Techniques et Financiers interviendront en raison de leur expertise et de leurs orientations de référence, ainsi que des programmes de référence et des lignes de crédit d'appui à la valorisation de la diaspora. Le programme de réinsertion des Camerounais d'Allemagne est une illustration.

Pour sa mise en œuvre, il sera nécessaire de mettre en place une organisation composée de représentants des départements ministériels impliqués, des représentants de la diaspora et les Partenaires Techniques et Financiers. Ce comité aura pour attributions l'approbation et le suivi des programmes opérationnels de mise en œuvre.

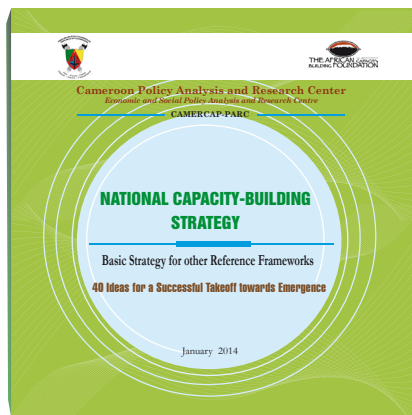
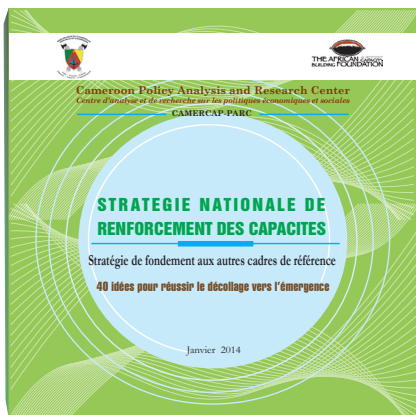
La Coordination pourrait être assurée conjointement par le MINREX et le MINEPAT.

Les mécanismes d'évaluation et de suivi seront assurés par la définition d'une batterie d'indicateurs d'efficacité. L'évaluation pourra être interne ou externe.

*En cas de besoin ou de sollicitation,
la disponibilité du Centre reste garantie ./-*

© CAMERCAP-PARC,
Décembre 2015

Déjà parus



Cameroon Policy Analysis and Research Center (CAMERCAP-PARC) ou Centre d'Analyse et de Recherches sur les Politiques Economiques et Sociales du Cameroun est la résultante d'une coopération active entre La Fondation pour le Renforcement des Capacités en Afrique (ACBF) et le Gouvernement de la République du Cameroun à travers le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire.

Le **CAMERCAP-PARC** dérive d'une mutation conceptuelle de l'ex-Projet de Renforcement des Capacités en Gestion Economique et Financière (CAMERCAP phases 1 et 2) en un Think Tank, parmi la vingtaine qu'ACBF soutient en Afrique.

CAMERCAP-PARC a pour missions principales :

1. d'assister le gouvernement en matière de formulation et d'analyse des politiques économiques et sociales ;
2. de développer les capacités managériales dans le secteur public, le secteur privé et la société civile pour la mise en oeuvre et le suivi-évaluation des politiques publiques
3. de renforcer les mécanismes de soutien à l'emploi des jeunes, l'entrepreneuriat privé et les mécanismes innovants;
4. d'encourager le dialogue entre l'Etat et les acteurs non étatiques.

Le **CAMERCAP-PARC** bénéficie pour cela d'un financement conjoint de ACBF/Etat du Cameroun et reste ouvert à d'autres sources de financement sous réserve que ceux-ci rentrent en ligne avec ses missions et objectifs.

Ses principales activités sont concentrées dans la réalisation des études et la recherche appliquée sur les questions d'actualité en matière de développement. Il milite également pour une diffusion et une appropriation pour tous, des enjeux et débats économiques et sociaux.

Il participe de la volonté du gouvernement et des partenaires techniques et financiers de mettre en place tous les instruments nécessaires pour éclairer la prise de décision dans le domaine économique et social.



CENTRE D'ANALYSE ET DE RECHERCHE SUR LES POLITIQUES ECONOMIQUES ET SOCIALES DU CAMEROUN
Avenue FOCH -Immeuble CNR (4^{ème} étage) B.P. 6175 Yaoundé
Tél. : (237) 222 22 58 58 / (237) 222 22 34 82 / Fax : (237) 222 22 34 21
E-mail : camercapparc@yahoo.fr / Site web : www.camercap-parc.org